

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E ENFANT				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Habilités de communication orale et écrite	Augmenter la capacité langagière de l'enfant tant au niveau de l'expression que de la compréhension (par l'accroissement du vocabulaire, une meilleure prononciation et le développement d'habiletés à exprimer ses émotions.)	E L'enfant est capable de communiquer verbalement ses besoins de manière compréhensible et claire.	Activités langage	Activités de soutien développement du langage inspiré du quotidien des familles afin de permettre aux parents et aux enfants de faire des apprentissages réutilisables dans la vie de tous les jours.
		C Le milieu intègre des activités langagières dans leurs activités pour soutenir le développement des enfants.	• Augmentation des occasions de stimulation langagière au sein des activités des organismes du milieu.	Ajouter le livre à l'offre de service des activités existantes des organisations. Ajouter un moment de lecture aux activités des organisations. Valider avec l'équipe «SIPPE» pour une plus grande utilisation des outils en place.
F FAMILLE				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Pratiques parentales	Renforcer les pratiques parentales par le développement du savoir-être/savoir-faire en augmentant la qualité des relations parent-enfant.	F Les parents adoptent des nouveaux comportements en améliorant leur compétences parentales liées aux défis développementaux des enfants (cognitif, motricité, développement, gestion des difficultés)	Ateliers de développement de compétences parents	Différentes séries d'ateliers offertes aux parents afin de les soutenir dans le développement des compétences parentales et la réappropriation de leur rôle.
		C La communauté rend accessible des activités parent-enfant sur son territoire.	• Promotion des activités famille	Assurer une meilleure promotion des activités parents/enfants. Impliquer les familles dans le transfert des connaissances lors d'activités parents/enfants. Promotion des services offerts aux familles. Développer bottins des ressources familles. Offrir plus d'activités familles.
C COMMUNAUTÉ				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Mobilisation à l'égard de la petite enfance	Favoriser et renforcer la solidarité entre les différentes instances du milieu pour améliorer l'inclusion des familles vulnérables.	F Les familles participent à la réflexion et la mise en place de nouvelles stratégies visant leur inclusion.	La «Voix des parents»	La «Voix des parents» vise à soutenir la participation des parents au processus de mobilisation des communautés locales et à la définition des priorités qui seront retenues dans le plan d'action soumis pour financement à Avenir d'enfants.